CALENDRIER 2022

COLLECTES EN PORTE- À-PORTEDES DÉCHETS MÉNAGERS

Fosses-la-Ville

AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA BOUCLE EST BOUCLÉE!









Consignes générales

pour une bonne collecte des déchets





Horaires?

Sortez vos déchets avant 7h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h. Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Dépôt?

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos nouveaux sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.



Déchets coupants?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant jaune, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.



Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Tableau 2022 des collectes



Déchets ménagers résiduels & déchets organiques



Papiers-cartons





Décembre

6, 13,

20, 27

13, 27

→ AISEMONT, BAMBOIS, FOSSES-LA-VILLE, LE ROUX, NEVREMONT, SART-EUSTACHE, SART-SAINT-LAURENT, VITRIVAL Toutes les collectes ont lieu le MARDI.



Uari
4,
18,
4
44

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	
4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	8, 15, 22, 29	
4	1	1, 29	26	24	21	19	16	13	11	8	
11, 25	8, 22	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	6, 20	4, 18	4, 15, 29	



La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: www.laressourcerie.be





Collecte des **déchets organiques**





Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin

Autres déchets



Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.



Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs





Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons
 la collecte





Collecte des PMC dans le Nouveau Sac Bleu



INTERDIT - À trier comme suit: Emballages avec bouchon La frigolite de sécurité enfant Emballages avec au moins Autres obiets : un des pictogrammes suivants: Déchets ménagers résiduels Emballages avec une contenance supérieure à 8 L. Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc



Cartons à boissons





Comment trier les **DÉCHETS DANGEREUX**? Suivez le quide!

Emballages BIEN VIDES*

* Bien vidés, bien égouttés ou bien raclés



Emballages d'huile de moteur et lubrifiants, combustibles, pesticides, colle, peintures et

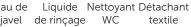
vernis, tubes de silicone

Lessive Gel WC Laque**Adoucissant









sans bouchon de sécurité enfant ET sans symbole

sans bouchon de sécurité enfant ET avec un de ces symboles

avec un bouchon de sécurité enfant



OU avec un de ces symboles



Emballages d'huile de moteur et lubrifiant. pesticides, colle, peintures et vernis. tubes de silicone



Emballages

NON VIDES

avec un de ces symboles:











À JETER DANS LE **NOUVEAU SAC BLEU**

Pour plus d'informations, adressez-vous aux collaborateurs du recyparc.

À DÉPOSER **AU RECYPARC**

À DÉPOSER **AU RECYPARC**



pas repris au recyparc, appelez le 112





Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre transparents



À déposer dans les bulles ou via les recyparcs





CONSEILS À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur **www.bep-environnement.be**.

ADRESSE DU RECYPARC:

Rue de Falisolle 39 à Vitrival

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.

Fermé les dimanches et jours fériés légaux, les samedi 24/12/2022 et 31/12/2022 à partir de 12h.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.
- Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc :

le jeudi 27/10/22 (toute la journée) et le samedi 12/11/22 (toute la journée)

- Les apports sont limités à 1 m³ par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des guotas annuels:
- Amiante 0,5 m³/citoyen/an
- Bois 3 m³/citoyen/an
- Inertes 3 m³/citoyen/an
- Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m³/citoyen/an
- Déchets verts 7 m³/citoyen/an
- Pneus 4 pneus/citoyen/an

Collecte dans les recyparcs :

Solution Jouets: 15 octobre 2022

FOSSES-LA-VILLE



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

www.bep-environnement.be.



Grand Nettoyage de Printemps les 24, 25, 26 et 27 mars 2022

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be.



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.







L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur https://mes-quotas.bep-environnement.be.

Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.



MAGdé - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le **MAGdé**, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la Newsletter sur www.magde.be.



BEP Environnement

Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers

Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur

Tél: 081/71.82.11

www.bep-environnement.be



Administration communale de Fosses-la-Ville Espace Winson Rue Donat Masson, 22 5070 Fosses-la-Ville

Tél.: 071/12.12.40 • Fax: 071/71.39.09

www.fosses-la-ville.be

